

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 1
Réunion du 4 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre, à dix-huit heures et quinze minutes, la commission restreinte du Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Nathalie VUARNET, Vice-Présidente.

Etaient présents : Nathalie Vuarnet, Roseline Meghezzi et Chantal Chevaux

Nombre de membres en exercice : 3

Nombre de membres présents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 3

Date de la convocation : 03.12.2024

Secrétaire de séance : Roseline Meghezzi

1 - Aide financière (Mme Ravelojaona) :

Après examen du dossier de Mme RAVELOJAONA,

VU le règlement intérieur du CCAS,

CONSIDERANT la situation précaire de Mme RAVELOJAONA et de sa famille et les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés,

DECIDE à l'unanimité d'octroyer l'aide suivante :

Deux bons alimentaires et produits d'hygiène d'une valeur de 150€ chacun, à régler au Petit Casino de Messery sur présentation de facture.

PRECISE que :

- le 1^{er} bon de 150€ interviendra en décembre 2024
- le 2^{ème} bon de 150€ interviendra en janvier 2025

La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait délibéré et signé, les jours, mois et an que dessus par les membres présents

Serge BEL
Président du CCAS